

Employeurs multiples médecinr du travail

Par androlaque, le 22/01/2015 à 17:20

comment répartir les frais de médecine du travail en cas d'employeurs multiples?

Par P.M., le 22/01/2015 à 18:56

Bonjour tout d'abord,

La répartition peut se faire au prorata du nombre d'heures chez chacun des employeurs...